

A2H TRANSPORT ET LOGISTIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 7 Route de Besançon, 25390 GUYANS VENNES

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 24 AOUT 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Gaël CASSARD, demeurant 6 Rue les Longs Champs, 25390 GUYANS VENNES,

Et,

Madame Estelle DAYET, demeurant 6 Rue les Longs Champs, 25390 GUYANS VENNES,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A2H TRANSPORT ET LOGISTIQUE au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 7 Route de Besançon, 25390 GUYANS VENNES, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 24 août 2026,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Gaël CASSARD, demeurant 6 Rue les Longs Champs 25390 GUYANS VENNES

Et,

Madame Estelle DAYET, demeurant 6 Rue les Longs Champs 25390 GUYANS VENNES

Monsieur Gaël CASSARD et Madame Estelle DAYET disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Gaël CASSARD et Madame Estelle DAYET acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Estelle DAYET

✓ Certifié par * youtrust

Gaël CASSARD

✓ Certifié par * youtrust

Fait à GUYANS VENNES,
Le 24 août 2026.